

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la Communauté de Communes des deux Buëch

Séance du : 22 octobre 2012

Convocation du : 16 octobre 2012

Objet : EXERCICE DES MANDATS LOCAUX
Congrès des Maires et Présidents des Communes et Communautés de France AMF.
Année 2012.

L'an deux mille douze, le vingt deux octobre à 18 heures, le conseil communautaire s'est réuni à Veynes, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Patrick Aubin

Etaient présents : R. Fournel, G. Pitaval, A. Chevalier, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, JM Bermond, JC Salles, B. Faure, M. Chautant, F. Roux, M. Rosenstiel, JL Pelloux, P. Aubin.

Excusés : Francis Reynaud remplacé par Michel Lonni
Monique Barthelemy, Claudette Dargot, Brigitte Soulat, Roger Basset,
Gérard Garcin, Fleur Regord, Martine Barbet

Le Président, Michel Mescle, informe les conseillers communautaires du Congrès des Maires et Présidents, du 20 au 22 novembre 2012 à Paris.
Des Vice-Présidents sont intéressés pour représenter la Communauté de Communes des Deux Buëch.

Le Président propose que la collectivité prenne en charge les frais correspondants au séjour ; inscription, hébergement, repas, déplacements pour un Vice-Président.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la prise en charge des frais de déplacement ci-dessus, pour un Vice-Président, à l'occasion de sa participation au congrès AMF 2012.

votants : 15	pour : 15	abstention : 0	contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

Ainsi fait et délibéré à Veynes,
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20121022-De2012_113-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/10/2012
Publication : 25/10/2012

Pour le Président




Michel Mescle

